

# COMPTE RENDU Comité piétons-vélos du 02-06 et du 30-06-2022 à 18h30

# 1. Comité piétons-vélos

1. Piste cyclable Bruz Laillé

### Participants :

Elus: B. DELAUNAY

JM. LAFOND

G. Pierre

Bertrand LE BIHANNIC Directeur du service Infrastructures et espace public

Citoyens

Sylvain Collonge (APE)

Romain Gaillard

Jacques Claverie (rayon d'Action

Isabelle Joalland

Morgane Gorria

Régine Lepage

Loïc Touchard (Rando Nature)

David Louazon

Isabelle Joalland

Franck Dubois

SERGE BRON

Philippe PierreBois (BB)

La piste cyclable Bruz-DGA-Laillé sera classée comme liaison secondaire au titre de Schéma de Développement Vélo 2018. A ce titre, elle a besoin d'être bien dimensionnée, afin de faciliter une éventuellement connexion au futur Réseau Express Vélo (REV).

Ce projet a été classé d'intérêt métropolitain à la demande des élus de Bruz et de Laillé. Le budget de financement sera donc pris sur l'enveloppe C (projet métropolitain) cela n'impactera donc pas les autres projets prévus par la ville de Bruz, l'enveloppe prévue est de 2 millions d'euros.

Un chargé d'opération vient d'être désigné et travaille déjà sur le projet, le planning prévisionnel prévoit des travaux au second semestre 2023. Il est toutefois soumis aux négociations foncières.

Quatre tronçons sont prévus, avec un tracé au plus court afin de maximiser l'utilisation de la future piste cyclable. Il a été relevé que cette route est très passante, environ 2900 véhicules par jour.

Le point le plus compliqué est le franchissement de la Seiche car le pont existant est trop étroit pour faire cohabiter vélos et voitures. Plusieurs scénarios sont à l'étude afin de résoudre ce problème.

- Création d'une passerelle de 120 m de long sur le coté droit en allant vers Laillé. Le coût de cette solution est estimé à 1 million d'euros.
- Création d'une écluse de 100m conditionnée à l'installation de feux de circulation. Cette solution risque de ne pas être très sécurisante car des exemples similaires nous montrent que les feux ne seront probablement pas respectés en heures creuses.
- Réduire la voirie sur le pont au minimum en supprimant le trottoir coté Est.
   Une étude est en cours pour vérifier que la structure du pont pourra supporter d'avoir le passage des véhicules plus près des bords du pont.

Un autre point compliqué est présent sur la commune de Laillé, ou un espace boisé classé doit être traversé. Une solution provisoire de « chaussidou » est à l'étude pour pouvoir faire avancer le projet dans son intégralité.

### 2: Travaux Carrefour Bois des Ormeaux / rue des rosiers

Des travaux vont se dérouler pendant l'été afin de sécuriser la traversée des vélos. Une chicane et un passage piétons et vélos vont être créés. Des panneaux de signalisation vont être installés.



## 3 Bancs public

Suite à la concertation place du Dr Joly, une soixantaine de demandes prioritaires sont remontées ainsi que 30 non prioritaires. Les services techniques vont commencer l'installation en fonction du nombre de demandes et de leur faisabilité technique. Un transfert de compétences est en cours sur l'entretien du mobilier urbain dont les bancs publics.

Lignes vélos : Première étape : identification des itinéraires pour relier les principaux points de la ville :

- 1. Stade Bélliard
- 2. Gare
- 3. Lycée Anita Conti
- 4. Lycée -collège Saint Joseph
- 5. Collège Pierre Brossolette
- 6. Place Vert Buisson

Lors de la séance du 30 juin nous avons travaillé par groupe et sommes arrivés à la carte suivante.

Cette carte est une version 1 de ce que pourrait être les futurs lignes vélos.



Lors de la prochaine réunion de septembre nous avons prévu de faire un repérage par groupe afin de chronométrer les temps de trajet et de repérer les points noirs. Un regroupement est ensuite prévu en mairie afin de faire le point sur nos observations.